

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/1994/36/Add.1  
25 février 1994

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquantième session  
Point 11 de l'ordre du jour

ACTION VISANT A ENCOURAGER ET DEVELOPPER DAVANTAGE LE RESPECT  
DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES ET, NOTAMMENT,  
QUESTION DU PROGRAMME ET DES METHODES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

Rapport du Secrétaire général sur le développement des activités  
d'information dans le domaine des droits de l'homme, y compris  
la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
Introduction . . . . .	1 - 2	2
I. ACTIVITES DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME EN 1993 . . . . .	3 - 52	2
A. Conférence mondiale sur les droits de l'homme . .	7 - 24	3
B. Année internationale des populations autochtones	25 - 43	7
C. Autres activités . . . . .	44 - 52	10
II. ACTIVITES DES CENTRES ET DES SERVICES D'INFORMATION .	53 - 122	12
A. Service de l'information des Nations Unies à Genève . . . . .	53 - 69	12
B. Centres et services d'information des Nations Unies dans le monde . . . . .	70 - 122	14
III. PLANS POUR L'AVENIR . . . . .	123 - 127	29

### Introduction

1. Responsable au premier chef des programmes et activités d'information, le Département de l'information coordonne et entreprend les activités d'information de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme. En sa qualité de secrétariat du Comité commun de l'information des Nations Unies, il encourage aussi les activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, à l'échelle du système des Nations Unies. Il continue d'appliquer sa politique multimédias afin que les activités de l'ONU relatives aux droits de l'homme fassent l'objet d'informations complètes et que les matériaux d'information qui s'y rapportent soient diffusés dans le monde entier. En 1993, ces travaux ont été beaucoup étoffés du fait des nombreuses activités supplémentaires entreprises par le Département pour appeler l'attention sur la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (14-25 juin 1993) et l'Année internationale des populations autochtones (1993).

2. Dans le budget-programme de 1994-1995 comme dans celui de 1992-1993, le Département est responsable de l'exécution d'un programme sous la rubrique des droits de l'homme. Il lui incombe également d'exécuter d'autres programmes dans des domaines tels que les droits économiques, sociaux et culturels et les droits de groupes particuliers ainsi que dans d'autres domaines importants comme la lutte contre l'apartheid, la question de Palestine, l'autodétermination, la décolonisation et la promotion de la femme. Il rend régulièrement compte des activités pertinentes dans chaque domaine à l'Assemblée générale et à d'autres organes intergouvernementaux.

#### I. ACTIVITES DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME EN 1993

3. Dans le cadre de sa politique multimédias dans le secteur des droits de l'homme, le Département mène des activités diverses : publication de documents, réalisation de films et d'émissions pour la radio et la télévision et de reportages photographiques et organisation d'expositions, diffusion d'informations dans la presse sur toutes les réunions intergouvernementales relatives aux droits de l'homme; tenue de conférences de presse et de réunions d'information; établissement de contacts avec les médias; réponses aux demandes du public; organisation d'activités et de manifestations spéciales; collaboration avec des organisations non gouvernementales; utilisation des ressources des 67 centres et services d'information des Nations Unies et coordination des activités de promotion interinstitutions.

4. Il convient de noter que la plupart de ces projets ne sont pas inscrits au budget-programme sous la rubrique des droits de l'homme mentionnée au paragraphe 2 ci-dessus, mais sont financés au titre d'autres chapitres du budget-programme.

5. Un montant de 206 000 dollars destiné à financer spécifiquement les activités d'information et de promotion dans le domaine des droits de l'homme a été inscrit au chapitre 31.15 du budget-programme pour l'exercice biennal 1992-1993.

6. Parmi les activités entreprises en 1993, on peut, outre la vaste campagne d'information menée par le Département pour promouvoir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et l'Année internationale des populations autochtones, citer la célébration de la Journée des droits de l'homme; la production de documents tels que tracts, notes d'information, plaquettes, articles spéciaux, affiches, emblèmes et brochures concernant les travaux de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, l'établissement de contacts et de liaisons avec les médias et des ONG pour promouvoir ces travaux; la publication dans les langues officielles et dans des langues locales de la Déclaration universelle des droits de l'homme; la réimpression et l'établissement dans de nouvelles langues des instruments relatifs aux droits de l'homme; la publication de Objective: Justice, l'acquisition de nouveaux ouvrages et la mise en place de services de référence sur les droits de l'homme dans les bibliothèques des centres et services d'information des Nations Unies.

#### A. Conférence mondiale sur les droits de l'homme

7. La stratégie d'information du Département pour appeler l'attention sur la Conférence mondiale sur les droits de l'homme a été appliquée en 1992-1993. Un crédit spécial de 400 000 dollars a été alloué pour ces activités, notamment pour assurer la couverture de la Conférence elle-même.

8. Les produits ci-après élaborés en 1992, ainsi qu'indiqué dans le rapport de l'année dernière à la Commission, ont continué à être distribués au cours du premier semestre de 1993 : une brochure sur les buts de la Conférence (DPI/1273) dans les six langues officielles plus l'allemand (plus de 58 000 exemplaires distribués en 1993); une affiche en couleurs (DPI/1226) relative à la Conférence, réalisée dans les six langues officielles plus l'allemand (30 000 exemplaires distribués en 1993); un dossier de presse (DPI/1279) rédigé en anglais, espagnol et français (19 000 exemplaires distribués en 1993). Dans ce dossier figuraient les articles suivants : "Mécanismes de protection des droits de l'homme mis en place par l'Organisation des Nations Unies" (DPI/1290), "Assistance technique dans le domaine des droits de l'homme" (DPI/1274), "Les droits de l'homme et le développement" (DPI/1275), "Droits de l'homme et aide humanitaire" (DPI/1291), "Les droits de l'homme et la fillette" (DPI/1284) et "Elimination de la torture" (DPI/1292). Deux photocopies reproductibles de l'emblème de la Conférence dans toutes les langues officielles y figuraient également. Le dossier contenait aussi des documents sur l'Année internationale des populations autochtones ainsi qu'indiqué dans la section B ci-après.

9. La demande étant forte, on a établi au début de 1993 une deuxième édition du dossier de presse (7 000 exemplaires en anglais, 3 000 en espagnol, 2 000 en français et 1 000 en allemand) pour distribution avant et pendant la Conférence. Le nouveau dossier contient certains éléments du dossier précédent ainsi que de nouveaux éléments, dont des résumés analytiques de six organismes des Nations Unies concernant leur oeuvre en faveur des droits de l'homme, un article de fond sur les droits de l'homme et l'APRONUC, des renseignements sur les contacts avec la presse, un tour d'horizon avant la Conférence, l'ordre du jour de la Conférence et des annonces sur papier couché conçues pour être reproduites dans d'autres publications.

Les dossiers ont été distribués à des médias figurant sur une liste de distribution spécialement établie à cet effet, aux CINU ainsi qu'aux représentants d'ONG et aux délégations gouvernementales à Vienne.

10. L'annonce imprimée en noir et blanc mentionnée ci-dessus et s'inspirant de l'affiche de la Conférence a été rédigée pour publication à titre gracieux dans des revues et des journaux. Cette annonce est passée dans de nombreuses publications, essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine, dont The Atlantic et Human Rights Quarterly, Columbia Journalism Review, The New Yorker, The New York Review of Books et Business Week. Les centres d'information des Nations Unies ont été priés de la publier dans la presse écrite locale ou régionale et des organismes des Nations Unies l'ont fait paraître dans leurs périodiques.

11. Un supplément consacré aux questions dont devait traiter la Conférence est paru dans le numéro de mars 1993 du périodique intitulé Chronique de l'ONU dans les six langues officielles. D'autres exemplaires de ce supplément ont été imprimés et distribués séparément aux CINU, à des particuliers et à des ONG et mis à la disposition des participants à des conférences et à d'autres manifestations relatives aux droits de l'homme.

12. Une édition spéciale sur les droits de l'homme de la publication Suggestions à l'intention des orateurs a été distribuée en anglais à partir de mai 1993. Cet outil de référence destiné à ceux qui font des exposés sur l'action de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme contenait de brefs extraits de documents pouvant être cités dans des discours ou lors de conférences. Une version actualisée, dans laquelle étaient présentés les résultats de la Conférence mondiale, a été mise en circulation en octobre en anglais, en espagnol et en français.

13. Des programmes d'information appelant l'attention sur la Conférence ont été organisés au niveau national par un grand nombre des 67 centres et services d'information des Nations Unies. Des fonds de lancement d'un montant total de 40 000 dollars ont été alloués à ces centres à cette fin. (Des renseignements sur ces activités figurent dans la section B du chapitre II.)

14. Huit documentaires radiophoniques de 15 minutes chacun ont été réalisés pour mettre en lumière les questions dont devait traiter la Conférence. Ces documentaires ont été distribués à partir de mars 1993 dans 15 langues, dont les 6 langues officielles, à plus de 1 700 organes de radiodiffusion du monde entier.

15. Quatre séquences du programme télévisé "L'ONU en action" traitant de questions relatives aux droits de l'homme ont été réalisées pour diffusion par la chaîne CNN dans le cadre du programme hebdomadaire intitulé "World Report", qui est retransmis dans 90 pays. Le Département les a également distribuées dans le monde entier à d'autres chaînes émettant en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

16. Un programme d'une durée d'une demi-heure dans la série télévisée du Département intitulée World Chronicle a été consacré à une interview du Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme sur les préparatifs de la Conférence.

17. Une série de 10 annonces vidéo a été réalisée par le Département en collaboration avec la télévision autrichienne et des producteurs indépendants. Cette série comprenait un message de style rock, quatre messages en espagnol réalisés par une société de production en Colombie et d'autres messages réalisés à titre gracieux par des agences de publicité de premier plan en Europe pour diffusion sur la chaîne de télévision paneuropéenne ayant son siège à Londres, SuperChannel. Les messages de la télévision autrichienne ont été largement diffusés en Autriche.

18. Les messages en langue espagnole conçus pour être distribués aux organes de télédiffusion en Amérique latine et les messages produits en Autriche ont été doublés en anglais, ont fait l'objet de nouveaux montages et ont été conditionnés pour être diffusés pendant l'année 1993. L'Union européenne de radiodiffusion, qui dispose de points de distribution régionaux par le biais de l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique et de l'Union des radiodiffusions des Caraïbes, a aidé gratuitement à distribuer l'ensemble des messages. Plusieurs CINU ont aussi permis à des diffuseurs nationaux d'employer les messages.

19. Avec des fonds supplémentaires fournis par le Gouvernement autrichien, le Département a aussi réalisé deux vidéoclips de 7 et 18 minutes mettant l'accent sur les activités de l'ONU sur le terrain en matière de maintien de la paix et de droits de l'homme. Ces actualités vidéo ont été distribuées aux organes de diffusion dans le monde entier pour compléter leur couverture de la Conférence mondiale. Le premier vidéoclip a été distribué avant la quatrième session du Comité préparatoire en avril et le second avant la Conférence elle-même en juin.

20. Le Département a pris les dispositions voulues pour que la presse et la radio rendent compte des travaux des réunions préparatoires régionales pour l'Afrique, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et pour l'Asie et le Pacifique. Il a aussi fait en sorte que la télévision, la radio et la presse rendent régulièrement compte des travaux de toutes les réunions du Comité préparatoire à Genève.

21. Le CINU de Genève a publié deux éditions d'un bulletin de quatre pages dans les mois précédant la Conférence pour donner des renseignements actualisés aux médias, aux ONG et aux organismes des Nations Unies sur les préparatifs de la Conférence.

22. Pour la Conférence mondiale elle-même, le Département de l'information a organisé des réunions d'information quotidiennes pour les médias et d'autres activités de liaison avec les médias et s'est occupé de l'accréditation des journalistes, de la couverture de la Conférence par la presse, la radio et la télévision, de la couverture photo et de la communication de renseignements aux CINU et aux autres points d'information de l'ONU. Au total, 1 950 représentants des médias ont été accrédités à la Conférence.

En ce qui concerne les autres activités menées sur le lieu même de la Conférence à Vienne, on peut donner les informations suivantes :

a) Le Département a organisé et dirigé une rencontre de journalistes à Vienne immédiatement avant la Conférence. Plus de 300 journalistes accrédités pour couvrir la Conférence ont été informés par des participants de premier plan sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence;

b) Le Département a aussi organisé un programme de bourses pour permettre à des journalistes de pays en développement de suivre et couvrir la Conférence. Avec l'assistance financière du Gouvernement autrichien, il a financé la couverture de la Conférence par 14 journalistes venus de la Fédération de Russie, de pays d'Europe orientale, du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes;

c) Le Département a organisé à l'échelle du système des Nations Unies une exposition de panneaux et de photographies consacrés aux droits de l'homme à l'Austria Center à Vienne. Les éléments exposés provenaient de 10 organismes différents des Nations Unies. A côté du lieu de l'exposition, le Département a aussi passé en permanence des documentaires vidéo de l'ONU axés sur les droits de l'homme;

d) Pendant la Conférence, le Département a organisé un total de 71 conférences de presse et réunions d'information ainsi que des tables rondes auxquelles ont participé des invités spéciaux et certains participants à la Conférence. Le Département a aussi organisé des réunions dans le cadre desquelles des responsables de l'ONU ont donné des informations sur des questions spécifiques telles que les droits des femmes, les enfants, les victimes de la torture, les personnes disparues et les ressources;

e) Pendant la Conférence mondiale, le Département a publié 41 communiqués de presse en anglais, français et allemand, 18 notes à l'intention des correspondants et des résumés de 28 réunions d'information organisées par le Secrétariat;

f) Dans le cadre de la couverture télévision et radio de la Conférence, le Département a distribué à des agences de presse et à des sociétés de télévision 24 programmes réalisés par la télévision de l'ONU. En outre, 60 entretiens radiophoniques en tête à tête avec des hauts fonctionnaires ont été réalisés. Des enregistrements d'entretiens réalisés en arabe, français, espagnol, anglais et russe ont été fournis;

g) Pendant la Conférence, le service de liaison avec les ONG du Département a organisé 10 réunions officielles d'information à l'intention des représentants d'ONG. Il a aussi suivi 49 réunions informelles organisées en coopération avec l'Association des journalistes accrédités auprès de l'ONU de Vienne et organisé 29 réunions spéciales de délégations gouvernementales et d'ONG. Environ 70 000 documents officiels de la Conférence mondiale et 31 000 publications du Département portant sur divers sujets ont été distribués à des représentants d'ONG;

h) Le Département a aidé à publier trois journaux spéciaux pendant la Conférence, dont Terra Viva d'Inter Press News Service de Rome, Earth Times de la Earth Pledge Foundation de New York et Vivre Autrement de Tiers Monde ENDA à Dakar;

i) Pendant la Conférence, 458 photos ont été prises dont 33 lors des conférences de presse, 412 lors des séances plénières et 13 lors de rencontres entre le Secrétaire général de l'ONU, des invités spéciaux et d'autres personnalités clefs.

23. Avant la Conférence, avec l'aide des CINU compétents, le Département a organisé une campagne de sensibilisation à l'intention des médias avec les huit personnalités éminentes invitées spéciales du Secrétaire général à la Conférence. Jimmy Carter, Elena Bonner, Wole Soyinka, Corazon Aquino, Simone Veil, Nelson Mandela, Rigoberta Menchú et le Prince héritier de Jordanie ont participé à diverses activités pour appeler l'attention sur la Conférence : conférences de presse, enregistrement d'annonces pour la télévision et entretiens pour la télévision, la radio et la presse. Le Département a aussi facilité les contacts entre les médias et les personnalités éminentes qui participaient à la Conférence.

24. Après la Conférence, le Département a publié en anglais, espagnol et français la Déclaration et le Programme d'action de Vienne (DPI/1394). Plus de 21 000 exemplaires en ont été distribués en 1993.

#### B. Année internationale des populations autochtones

25. Le 18 juin 1993, journée consacrée par la Conférence mondiale sur les droits de l'homme au thème des populations autochtones, le Département a organisé deux conférences de presse : une avec Rigoberta Menchú, ambassadrice itinérante pour l'Année internationale, et une autre avec Henriette Rasmussen, ministre groenlandais des affaires sociales.

26. Ainsi qu'indiqué plus haut, le Département a organisé un programme de bourses pour permettre à 14 journalistes de pays en développement de couvrir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Il y avait parmi eux un journaliste kuna du Panama. Ce programme de bourses était financé par le budget ordinaire du Département et par le Gouvernement autrichien. La réunion d'information d'une demi-journée organisée pour les journalistes qui allaient couvrir la Conférence a porté notamment sur le point de l'ordre du jour relatif à l'Année internationale. Plus de 300 journalistes y ont assisté.

27. Les activités ci-après, toutes imputées au budget ordinaire du Département, ont été lancées avant 1993 pour appeler l'attention sur l'Année : une affiche en couleurs (DPI/1238) éditée dans les six langues officielles; une brochure illustrée sur les objectifs de l'Année (DPI/1249) publiée dans les six langues officielles (réimpression en anglais, espagnol et français au début de 1993); une brochure sur le Fonds de contributions volontaires pour l'Année (DPI/1313) en anglais, en espagnol et en français (novembre 1992). Les versions en arabe, chinois et russe ont été imprimées en mai 1993.

28. Outre les deux brochures précitées, le dossier de presse pour l'Année comprenait deux photocopies reproductibles des emblèmes de l'Année dans toutes les langues officielles et les notes d'information suivantes en anglais, espagnol et français : "Les populations autochtones : qui sont-elles ?" (DPI/1296); "Promotion des droits des populations autochtones" (DPI/1248); "Les peuples autochtones et le paysage juridique : traités, accords et 'arrangements constructifs'" (DPI/1295); "Populations autochtones et autonomie" (DPI/1293); "Les populations autochtones et les droits relatifs à la propriété intellectuelle et aux biens culturels" (DPI/1283); et "Populations autochtones, environnement et développement" (DPI/1294). Ces documents figuraient dans le dossier de presse de 1992 pour la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et, vu la forte demande, ont été réimprimés au début de 1993 en tant qu'éléments d'un dossier de presse distinct sur l'Année internationale des populations autochtones.

29. Une carte intitulée "Where Indigenous Peoples Live" (DPI/1316) a été initialement distribuée avec le dossier, mais a été ultérieurement retirée parce que le groupe asiatique la jugeait inexacte. Ce groupe a affirmé non seulement que ni le Centre pour les droits de l'homme ni le Département de l'information de l'ONU n'étaient habilités à "désigner ou identifier les populations autochtones ou à se prononcer sur leur identité" mais aussi que la diffusion de tels renseignements portait atteinte à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité des Etats Membres.

30. Une annonce imprimée en noir et blanc et s'inspirant de l'affiche pour l'Année a été rédigée pour publication à titre gracieux dans des revues et des journaux. Cette annonce est passée dans The New Yorker et Cultural Survival. Un certain nombre d'autres publications, notamment Time, Newsweek, Business Week, Atlantic et Readers Digest, en ont reçu des exemplaires pour la faire paraître quand ils disposeraient d'espace. Les centres d'information des Nations Unies ont été priés de la publier dans la presse écrite locale ou régionale et les organismes des Nations Unies invités à la faire paraître dans leurs périodiques.

31. L'Année internationale a été choisie comme sujet principal, illustré en couverture, du numéro de juin 1993 de la Chronique de l'ONU, revue trimestrielle publiée par le Département. Cette publication est éditée dans les six langues officielles.

32. Un chapitre de la publication Suggestions à l'intention des orateurs de 1993 relatif aux droits de l'homme était consacré aux populations autochtones. Ainsi qu'indiqué précédemment, on a actualisé cette publication pour y mentionner les résultats de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et on en a fait un nouveau tirage plus tard en 1993, en anglais, en espagnol et en français.

33. Un dépliant sur l'Année internationale destiné aux élèves des grandes classes de l'enseignement primaire a été publié en anglais, espagnol et français en septembre 1993.

34. Un certain nombre d'émissions du programme télévisé "L'ONU en action" réalisées en anglais par le Département pour le programme intitulé "World Report" de la chaîne CNN (et dans d'autres langues pour une diffusion

plus large) traitaient de questions relatives aux peuples autochtones. Ces programmes sont diffusés dans plus de 120 pays.

35. Deux émissions du programme hebdomadaire d'entretiens télévisés d'une demi-heure intitulé "World Chronicle", réalisées en anglais par le Département, ont été consacrées à l'Année internationale.

36. Une annonce pour la télévision dans laquelle apparaissait Rigoberta Menchú a été réalisée en espagnol pour appeler l'attention sur la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

37. Deux brefs programmes vidéo, "Indigenous Voices at the United Nations" (Voix autochtones à l'ONU) et "Les populations autochtones - vers un nouveau partenariat", ont été réalisés par le Département et présentés à la onzième session (1993) du Groupe de travail sur les populations autochtones. L'un montre la participation des populations autochtones au lancement de l'Année et l'autre traite de divers problèmes rencontrés par les populations autochtones et des activités menées par l'ONU pour aider ces dernières à surmonter ces problèmes. Les deux programmes vidéo sont mis à la disposition des groupes autochtones et des autres organisations intéressées qui en font la demande.

38. Une des huit émissions de 15 minutes de la série radiophonique réalisée par le Département pour promouvoir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme portait sur les droits de l'homme des populations autochtones.

39. En octobre 1993, le Département a organisé une grande exposition pour l'Année dans la Salle des pas perdus du bâtiment de l'Assemblée générale au Siège de l'ONU à New York. Intitulée "Common Threads: Indigenous Peoples and the Modern World", cette exposition de produits d'artisanat et de photographies reflétait le mode de vie dans les communautés autochtones. Une brochure d'accompagnement a été réalisée et une cérémonie d'ouverture a eu lieu.

40. A la demande de groupes autochtones, du Centre pour les droits de l'homme et du Président du Groupe de travail sur les populations autochtones, le Département a réalisé un ouvrage pour commémorer l'Année internationale des populations autochtones et appeler l'attention sur la proclamation de la Décennie internationale des populations autochtones. Il comprendra des extraits de discours prononcés par des autochtones à la cérémonie de lancement de l'Année qui a eu lieu le 10 décembre 1992 dans le cadre de l'Assemblée générale et une description des activités menées par les organismes des Nations Unies pour améliorer la vie des populations autochtones.

41. Le Département finance la traduction et l'impression de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans des langues autochtones. Les textes de la Déclaration universelle des droits de l'homme en tzotzil, tzeltal, tojolabal, maya, chinantec et mazatec ont été établis par le Frente Independiente de Pueblos Indios sous la supervision du Centre d'information des Nations Unies à Mexico. Le Centre d'information en Bolivie a fait traduire la Déclaration en guaraní tandis que le Centre d'information en Colombie l'a fait traduire en wayu et en paez. Le CINU de Bogota l'a fait traduire dans deux grandes langues autochtones.

42. Les 67 centres et services d'information du Département ont organisé de nombreuses activités - en plus de celles qui sont mentionnées ci-dessus - pour promouvoir l'Année (certaines de ces activités sont présentées dans la section B du chapitre II).

43. En mai 1993, le Centre pour les droits de l'homme a demandé l'aide du Département pour publier le premier numéro du Bulletin pour l'Année. Le Département s'est chargé de la conception, de la mise en page, de la correction des épreuves et de l'impression en anglais et en espagnol.

#### C. Autres activités

44. Le film documentaire de 30 minutes sur les droits de l'homme intitulé "New Horizons for Human Rights" que le Département a achevé en version anglaise en 1991 a depuis été également publié en versions arabe, espagnole et française ("Nouveaux horizons pour les droits de l'homme").

45. La réimpression de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans les langues officielles de l'ONU et dans certaines langues locales, ainsi que d'autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, s'est poursuivie en 1993.

46. Le Département a continué à rendre régulièrement compte des questions relatives aux droits de l'homme et notamment des travaux de la Commission des droits de l'homme, de l'Assemblée générale et d'autres organes compétents de l'ONU dans ses publications, telles que la Chronique de l'ONU et l'Annuaire des Nations Unies. L'édition de juin 1993 de sa revue Objective Justice a été entièrement consacrée aux préparatifs de la Conférence mondiale.

47. Le Département a souvent inscrit des questions relatives aux droits de l'homme à l'ordre du jour des réunions d'information hebdomadaires organisées en 1993 à l'intention d'organisations non gouvernementales. Huit réunions d'information de ce type ont été consacrées à ces questions en 1993, attirant chaque fois entre 100 et 200 participants représentant 1 200 organisations non gouvernementales du monde entier qui sont directement associées au Département.

48. En 1993, le Groupe des renseignements du Département pour le public et les coordonnateurs des activités relatives aux droits de l'homme et aux populations autochtones à la Division de la promotion et des relations extérieures a donné suite à de nombreuses demandes de renseignements et de publications sur les droits de l'homme formulées quotidiennement. La Division de la diffusion du Département a distribué, en 1993, 1 308 288 exemplaires de 90 publications du Département sur les droits de l'homme dans les six langues officielles (plus quelques autres langues). Cent soixante-quatorze documents différents relatifs aux droits de l'homme, dont des communiqués de presse, des documents de base, des textes de déclarations du Secrétaire général et d'autres documents de l'ONU ont été envoyés par courrier électronique à 180 destinataires finals ou rediffuseurs.

49. Le Service des visites au Siège a organisé 91 réunions d'information sur les questions relatives aux droits de l'homme (dont la discrimination raciale, les femmes et l'apartheid ainsi que les droits de l'homme en général)

pour un total de 3 412 visiteurs et a organisé des présentations spéciales de films et programmes vidéo pour d'autres visiteurs. En outre, des renseignements sur les activités menées par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme ont été donnés à 366 837 visiteurs au Siège de l'ONU à New York. Ce chiffre reflète une réduction du nombre de visiteurs au Siège du fait de la suspension des visites guidées pendant la quarante-huitième session de l'Assemblée générale. Ces visites ont repris au début de 1994.

50. Le Département a produit régulièrement des matériaux d'information relatifs aux droits de l'homme et aux questions qui s'y rapportent dans le cadre de ses émissions hebdomadaires de radio diffusées dans les langues officielles et non officielles. Compte tenu des versions faites dans plusieurs langues, ce sont plus de 480 programmes différents consacrés aux questions relatives aux droits de l'homme qui ont été réalisés. Les droits de l'homme et les questions qui s'y rapportent ont également été traités dans les émissions radiophoniques du Département consacrées aux questions d'actualité telles que Perspective, émission hebdomadaire de 15 minutes qui est diffusée par quelque 350 stations de radio dans le monde.

51. Au cours de l'année écoulée, le Département a continué de rendre largement compte dans la presse, à la radio et à la télévision des activités de l'Organisation dans le domaine des droits de l'homme, y compris des travaux de tous les organes intergouvernementaux de l'ONU qui s'occupent des droits de l'homme, tels que la Commission des droits de l'homme et ses divers comités et groupes de travail, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et le Comité contre la torture, ainsi que des travaux des rapporteurs spéciaux. Par exemple, la Section de la presse du Département à New York a publié 710 communiqués de presse en anglais et en français sur des questions relatives aux droits de l'homme et notamment sur la discrimination raciale et les questions touchant la femme.

52. Dans le cadre de la célébration de la Journée des droits de l'homme au Siège (10 décembre 1993), le Département a entrepris un certain nombre d'activités pour faire connaître les prix des droits de l'homme remis par le Secrétaire général à neuf gagnants devant l'Assemblée générale. Ces activités ont notamment été les suivantes : élaboration et distribution à l'échelle mondiale d'un communiqué de presse spécial concernant les neuf gagnants; distribution de dossiers de presse contenant des communiqués de presse, la Déclaration et le Programme d'action de Vienne et une note d'information sur l'importance du quarante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle et le suivi de la Conférence de Vienne; organisation d'une conférence de presse pour le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme et huit des lauréats après la cérémonie; prise de dispositions pour de nouveaux interviews des lauréats par les médias et la radio de l'ONU. Des photos et des cassettes vidéo de la cérémonie de remise des prix ont été distribuées aux gagnants et aux médias. Le Département a aussi distribué à l'échelle mondiale les textes des déclarations sur la Journée des droits de l'homme faites par le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme.

## II. ACTIVITES DES CENTRES ET DES SERVICES D'INFORMATION

### A. Service de l'information des Nations Unies à Genève

53. Etant proche du Centre pour les droits de l'homme, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a un rôle spécial à jouer dans la promotion des activités de l'ONU concernant les droits de l'homme. Ce service a aussi joué un rôle important dans les activités du Département visant à promouvoir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme avant et pendant son déroulement.

54. Tout au long de l'année 1993, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a continué à assumer la responsabilité particulière qui lui revient de rendre compte dans des publications et dans des programmes radiophoniques et audiovisuels des activités menées par les organes spécialisés chargés de promouvoir et de protéger les droits de l'homme partout dans le monde qui se réunissent à Genève. Pendant la période considérée, environ 64 000 publications du Département portant sur la question générale des droits de l'homme ont été distribuées.

55. Par ailleurs, 654 communiqués de presse (342 en anglais, 312 en français) ont été distribués aux médias et autres publics ciblés. A peu près 96 points de presse, organisés deux fois par semaine à l'Office des Nations Unies à Genève, ont été axés sur les questions relatives aux droits de l'homme et se sont ajoutés aux conférences de presse et aux entretiens auxquels ont participé des personnalités militant en faveur des droits de l'homme. Le Service de l'information a également conçu et organisé des manifestations spéciales pour célébrer les journées internationales consacrées aux questions des droits de l'homme.

56. Dans le cadre du trente et unième stage d'étude que le Service de l'information a organisé en juillet 1993 à l'intention de 74 étudiants diplômés venant de 47 pays, les activités menées par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme ont fait l'objet d'exposés détaillés. Des débats ont eu lieu sur des questions aussi diverses que les droits des minorités et des peuples autochtones, les droits de l'enfant et le droit à l'éducation.

#### 1. Activités menées pour célébrer la Journée des droits de l'homme

57. Pour la célébration de la Journée des droits de l'homme, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a organisé une conférence de presse donnée par M. Ibrahima Fall, sous-secrétaire général aux droits de l'homme et directeur du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme. Dans ce contexte, il a publié un communiqué de presse (HR/3608) en mettant certains éléments en relief.

58. Des documents similaires ont aussi été publiés pour être distribués par les associations pour les Nations Unies qui ont tenu leur réunion annuelle à Genève avant la Journée des droits de l'homme. Les documents mentionnés ci-dessus ont également été largement distribués aux services de presse, aux réseaux de télévision et aux autres médias.

59. Le Service de l'information des Nations Unies à Genève a aussi organisé, en coopération avec le Centre pour les droits de l'homme, une série de manifestations dont les suivantes : une table ronde avec un certain nombre de hautes personnalités, des organisations non gouvernementales et des diplomates sur le thème "Droits de l'homme dans la vie quotidienne - Evolution après la Conférence mondiale"; la présentation de documentaires vidéo sur des thèmes relatifs aux droits de l'homme dans la salle de cinéma de l'ONU dans la semaine du 6 au 10 décembre; un certain nombre d'expositions d'oeuvres de divers artistes, dont une oeuvre d'art originale réalisée par le peintre britannique William T. Ayton pour mettre en lumière la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi qu'une exposition de documents publiés récemment par l'ONU, ses institutions spécialisées et des ONG oeuvrant en faveur des droits de l'homme. En outre, une exposition itinérante de l'organisation Soka Gakkai, "Towards a Century of Humanity: An Overview of Human Rights in Today's World", a été inaugurée à l'occasion de la Journée des droits de l'homme au Palais des Nations à Genève.

## 2. Appui pour la publicité d'autres réunions sur les droits de l'homme

60. Comme les années précédentes, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a rendu compte des travaux de la Commission des droits de l'homme qui a tenu sa session au Palais des Nations du 1er février au 12 mars 1993, ainsi que des réunions du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

61. En 1993, le Service de l'information a couvert 11 sessions différentes d'organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme, ce qui représente au total plus de 20 semaines de réunions.

62. Le Service de l'information a accrédité pour les réunions susmentionnées plus de 450 journalistes invités, en plus des 200 journalistes accrédités en permanence auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

63. En 1993, le Groupe des médias électroniques a réalisé 26 programmes d'information et magazines pour la radio et 38 programmes d'information et programmes magazines pour la télévision pour qu'ils soient distribués dans le monde entier. Des entretiens radiophoniques réalisés par le Groupe à la fin de 1993 ont été utilisés dans la série de programmes radiophoniques de New York sur la situation des droits de l'homme.

## 3. Futurs plans du Service de l'information des Nations Unies

64. Notant l'importance croissante attachée par l'ONU aux droits de l'homme ainsi que la création du nouveau poste de Haut Commissaire aux droits de l'homme, le Service de l'information prévoit d'intensifier les activités d'information en 1994 dans le cadre de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme.

65. Le Service de l'information organisera une série de "rencontres avec les médias" pour présenter le Haut Commissaire aux médias. Il prévoit aussi d'utiliser les moyens existants, tels que les services de télévision,

de radio et de presse de l'ONU, des entretiens spéciaux et des reportages, pour appeler l'attention sur les activités du Haut Commissaire.

66. Le Service de l'information rendra aussi compte des travaux de la Commission des droits de l'homme et d'autres organismes des Nations Unies qui s'occupent des droits de l'homme. Il organisera aussi des conférences de presse, des entretiens et des reportages sur des questions spécifiques.

67. Le Service de l'information organisera des manifestations spéciales à l'occasion d'événements tels que la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre) et la Journée des droits de l'homme (10 décembre) qui ont tous des rapports précis avec des activités menées à Genève par le Centre pour les droits de l'homme.

68. Le Service de l'information établira un document de sa série de documents spéciaux ("Special Feature Series") pour chacune des manifestations mentionnées ci-dessus afin de le distribuer à la presse. Il rédigera aussi un document de cette série pour contribuer au succès de la Décennie internationale des populations autochtones. Chaque fois que possible, des programmes destinés à être diffusés à la télévision et à la radio s'ajouteront à ces rapports.

69. Afin d'aider à faire mieux connaître aux médias, aux universitaires et aux ONG les diverses activités de l'Office des Nations Unies à Genève, le Service de l'information organisera tout au long de l'année une série de réunions d'information et de séminaires à l'intention des médias. Il organisera notamment huit séances de la série "UN Meets the Press" (L'ONU rencontre la presse) à l'intention des journalistes, universitaires et autres particuliers intéressés.

#### B. Les centres et services d'information des Nations Unies dans le monde

70. En 1993, les 67 centres et services d'information que compte le réseau du Département ont joué un rôle important dans la promotion des objectifs de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme et ont beaucoup développé les contacts avec les médias, les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires et autres. Des activités spéciales d'information ont été organisées pour promouvoir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, la Journée des droits de l'homme, l'Année internationale des populations autochtones, ainsi que d'autres manifestations ayant trait aux droits de l'homme. Le Département de l'information a financé certaines des activités destinées à faire connaître la Conférence mondiale sur les droits de l'homme par prélèvement sur le budget spécial de promotion de la Conférence. Entre autres activités, les centres et les services ont continué à diffuser des documents d'information provenant du Siège tels que des dossiers de presse, des notes d'information, des communiqués de presse et des documents officiels, et à les traduire dans les langues locales, le cas échéant. Ils ont aussi organisé des manifestations spéciales, des rencontres, des réunions publiques et des séances d'information ou ont prêté leur concours

pour les organiser; ils ont participé à des colloques, des tables rondes et des conférences pour des établissements d'enseignement et autres; enfin, ils ont donné des interviews aux médias.

71. On trouvera dans les paragraphes qui suivent un exposé des principales activités organisées par certains centres et services d'information. Pour des raisons de brièveté, cet exposé est un aperçu non exhaustif qui veut plutôt illustrer la diversité des activités entreprises et celle des résultats obtenus.

#### Alger

72. Le Centre d'information des Nations Unies à Alger a organisé un festival cinématographique sur les droits de l'homme à l'Institut de droit de l'Université d'Alger Ben Aknoun. Le message prononcé par le Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme de 1993 a été publié, en totalité ou en partie, par tous les quotidiens et les hebdomadaires de langue arabe et de langue française. La radiodiffusion nationale s'en est également servi et la télévision nationale a produit une émission spéciale pour célébrer cette journée.

#### Ankara

73. Les initiatives prises par le Centre d'information des Nations Unies pour faire connaître la Conférence mondiale sur les droits de l'homme ainsi que l'Année internationale ont reçu un large écho dans les médias. On peut signaler notamment des entretiens avec un consultant de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Des hauts fonctionnaires du gouvernement ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales ont diffusé à l'occasion de la Journée des droits de l'homme des messages qui ont reçu une large couverture médiatique.

#### Asunción

74. Le Centre d'information des Nations Unies a rédigé et diffusé des communiqués de presse sur la Conférence mondiale à l'intention des médias paraguayens, qui en ont largement rendu compte.

#### Athènes

75. Le bulletin d'information de sept pages du Centre d'information d'Athènes, dans son édition du deuxième trimestre 1993, était consacré à la Conférence mondiale, ainsi qu'à l'Année internationale, et 1 000 exemplaires en grec en ont été distribués dans les administrations, aux parlementaires, aux journalistes, aux universitaires et aux organisations non gouvernementales. Le fonctionnaire de l'information chargé du Centre a donné une interview sur la Conférence à la station de radio TOP-FM, le 14 juin, et a participé à une table ronde sur les droits de l'homme. Le Centre a établi une traduction en grec de la brochure sur la Conférence et l'a adressée au Gouvernement chypriote, qui a accepté de la faire imprimer et diffuser gratuitement.

### Bangkok

76. Le Service d'information des Nations Unies a traduit en thaï et a fait diffuser la brochure sur la Conférence mondiale. Le Service a également couvert la Réunion préparatoire pour la région Asie et Pacifique, en publiant des communiqués de presse, en organisant des interviews ainsi que des réunions d'information. Des dossiers d'information, la bande vidéo d'actualités sur les droits de l'homme ainsi que des communiqués de presse ont été diffusés afin de faire connaître la Conférence.

### Beyrouth

77. Le Centre d'information des Nations Unies à Beyrouth a organisé une séance d'information sur la Conférence mondiale à l'intention des étudiants et professeurs de l'enseignement supérieur, a diffusé des programmes radiophoniques consacrés à la Conférence en français et en arabe, a tenu au mois de mai une conférence de presse sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence et a organisé un programme télévisé au cours duquel des personnalités libanaises ont adressé des messages à la Conférence. Le Centre a également apporté son concours à des ONG pour célébrer la Journée des droits de l'homme.

### Bogota

78. Le Centre a pris des dispositions avec le quotidien colombien El Espectador pour que ce dernier publie chaque mois un magazine pour la jeunesse consacré aux populations autochtones de Colombie. Le Centre d'information a également organisé à l'intention des enfants et des jeunes un concours national de peinture ayant pour thème les populations autochtones de Colombie, en vue de sélectionner le motif du timbre spécial émis pour célébrer l'Année internationale. Le directeur du Centre a été interviewé au sujet de la Conférence mondiale et de l'Année internationale pour une émission radiophonique spéciale et il a participé pendant l'Année à de nombreuses séances d'information et conférences organisées sur ces deux thèmes. Le 6 mai, le Centre a organisé une journée d'étude sur la Conférence et l'Année internationale à laquelle ont participé 45 ONG; une déclaration a été adoptée et présentée au Forum des ONG sur les droits de l'homme à Vienne. Pour l'Année internationale, le Centre a pris des dispositions pour que la Déclaration universelle des droits de l'homme soit traduite dans deux grandes langues autochtones. Le Centre d'information a organisé la publication d'un résumé de la Déclaration de Vienne dans un bulletin d'ONG. Pour la Journée des droits de l'homme, il a distribué des communiqués de presse et organisé la diffusion par la télévision nationale d'une bande vidéo intitulée "Horizons nouveaux pour les droits de l'homme" (New Horizons for Human Rights).

### Bruxelles

79. Le Centre a participé à des réunions du Groupe de travail national belge sur l'Année internationale visant à coordonner les activités. Le directeur a donné une interview sur l'Année internationale à une publication mensuelle d'organisation non gouvernementale, a organisé une réunion d'information à l'intention des ONG sur les préparatifs de la Conférence mondiale et a pris la parole lors d'une conférence nationale des ONG sur les droits de l'homme.

### Bucarest

80. Des communiqués de presse sur la Conférence mondiale ont été traduits et diffusés en roumain, et plus de 60 articles ont paru dans la presse locale à ce sujet. L'Institut roumain des droits de l'homme et le Centre d'information des Nations Unies ont organisé à l'occasion de la Journée des droits de l'homme une cérémonie officielle qui a été retransmise en direct à la radio. Deux ouvrages ont été lancés lors de cette cérémonie, qui avait réuni une centaine de personnes. Des ONG, avec le concours du Centre, ont publié des ouvrages et des rapports. La presse a également publié des articles sur la Journée des droits de l'homme. Le Centre a fourni des documents d'information de l'ONU, de même que le texte des messages adressés par le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale à une réunion sur les droits de l'homme et le droit humanitaire qui était organisée sous les auspices du Ministère de l'intérieur. La radio et la presse ont rendu compte de cette réunion.

### Buenos Aires

81. Le Centre a collecté des fonds pour organiser une représentation théâtrale donnée par une actrice autochtone célèbre à l'occasion de l'exposition de livres qui marquait la Journée des Nations Unies. Pour promouvoir l'Année internationale, le Centre d'information des Nations Unies a demandé à un journaliste connu d'organiser un programme sur ce thème et a aidé à produire une bande vidéo intitulée "Les Nations Unies en action". Le Centre a pu obtenir, avec l'aide de sociétés privées, qu'un journaliste du quotidien argentin ayant le plus fort tirage du pays couvre la Conférence mondiale. Le Centre d'information des Nations Unies a participé à une réunion sur la Conférence mondiale organisée sous l'égide du Ministère des affaires étrangères. C'est également grâce au Centre que deux émissions sur la Conférence ont pu être diffusées sur la chaîne de télévision par câble, avec la projection de bandes vidéo "Les Nations Unies en action", et un concours d'affiches sur le thème des droits de l'homme a été lancé en coopération avec le Ministère de l'intérieur.

### Colombo

82. Des communiqués de presse ainsi que d'autres documents ayant trait à la Conférence de Vienne ont été mis à la disposition des médias par le Centre, qui a également fait traduire en cinghalais et en tamoul le texte des instruments de base relatifs aux droits de l'homme. Le Centre d'information des Nations Unies a également accueilli, en juillet 1993, une table ronde sur le thème des résultats de la Conférence mondiale. Pour l'Année internationale, le Centre a aidé à mettre sur pied une exposition d'organisations non gouvernementales sur l'action menée par une tribu de Sri Lanka, les veddhas, pour protéger l'environnement.

### Copenhague

83. Le Centre a produit 4 000 exemplaires de la brochure sur l'Année internationale en danois, en norvégien, en suédois et en finnois. Le Centre d'information a adressé des formulaires de demande d'accréditation et de réservation d'hôtel pour la Conférence de Vienne à des correspondants

de presse avec une lettre de couverture en danois. Le Centre a également produit 500 exemplaires en danois de brochures décrivant les mécanismes de protection des droits de l'homme. A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le message du Secrétaire général a été traduit dans les cinq langues nordiques, y compris en islandais, et envoyé par télécopie à toutes les grandes stations de radio et chaînes de télévision ainsi qu'aux organisations non gouvernementales. Le message a été diffusé à la radio en danois pendant une émission d'information du matin.

#### Dakar

84. Il a été donné lecture du message du Secrétaire général, qui a été retransmis à la télévision sénégalaise, lors d'une exposition de sculptures sur bois organisée pour célébrer la Journée des droits de l'homme sous les auspices de Mme Elizabeth Diouf, épouse du chef de l'Etat.

#### Dacca

85. La collection bilingue de poèmes sur les droits de l'homme a été officiellement présentée au public au Centre d'information, le 25 juin, par le Vice-Président de l'Assemblée nationale du Bangladesh. Des poètes ont récité leurs oeuvres devant un public d'intellectuels et d'étudiants. La collection a été lancée par le Centre d'information pour faire connaître la Conférence mondiale. Le Centre a également fait traduire et publier une publication intitulée "Droits de l'homme" ("Human Rights"), qui donnait des informations sur la Conférence mondiale et a été lancée lors d'une représentation organisée spécialement pour célébrer la Journée des droits de l'homme. La radio et la télévision du Bangladesh ont consacré des émissions spéciales à cette Journée.

#### Harare

86. Les fonctionnaires du Centre d'information des Nations Unies ont organisé une exposition et participé à des interviews à la radio et à la télévision pour mieux faire connaître au public la Conférence et l'Année internationale. Pour célébrer la Journée des droits de l'homme, le Centre a invité les médias à une réception dans ses locaux et a pris des dispositions pour que le message du Secrétaire général soit diffusé à la télévision.

#### Islamabad

87. Le Centre a organisé une journée d'étude sur la Conférence mondiale comportant un débat auquel ont participé des militants des droits de l'homme et des universitaires. Le texte des déclarations régionales sur les droits de l'homme ainsi qu'une brochure sur la Conférence de Vienne ont été distribués. La Journée des droits de l'homme a fait l'objet d'articles et d'éditoriaux dans les principaux quotidiens du pays. Le message du Secrétaire général a été largement diffusé dans la presse. A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Président et le Premier Ministre ont fait chacun une déclaration, et les organisations non gouvernementales ont organisé diverses manifestations ainsi qu'une "marche pour les droits de l'homme".

### Djakarta

88. Une journée d'étude sur les droits de l'homme, organisée à l'initiative du Centre en coopération avec le Centre pour les droits de l'homme, a été officiellement ouverte par le président Soeharto. Le Siège a envoyé des communiqués de presse sur les droits de l'homme qui ont été adaptés et reproduits en anglais et en langue indonésienne "bahasa indonesia". (Le directeur du Centre a aidé à organiser des réunions sur le Timor oriental avec l'envoyé personnel du Secrétaire général.) Pour célébrer la Journée des droits de l'homme, le Centre d'information des Nations Unies a publié un bulletin et une affiche de l'ONU, qui ont été l'un et l'autre diffusés en anglais et en indonésien.

### Khartoum

89. Pour l'Année internationale, des brochures et des affiches axées sur le thème des populations autochtones ont été largement diffusées et des séances d'information ont été organisées à l'intention des médias, des organisations non gouvernementales et du public. Pour faire connaître la Conférence mondiale, le Centre a diffusé un dossier spécial contenant des documents du Département de l'information, des affiches, des informations de base et des fiches d'information.

### Kinshasa

90. Le Centre d'information a distribué aux représentants des médias des documents sur les droits de l'homme ainsi que des formulaires de demande d'accréditation pour la Conférence mondiale. A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, 40 journalistes se sont réunis au Centre pour une exposition de photos et d'affiches. Des documents d'information sur les droits de l'homme ont été distribués. Les principaux journaux et émissions d'information ont diffusé ou retransmis le message du Secrétaire général en français, et il a été commenté dans les quatre langues locales sur les antennes de la radio et de la télévision nationales.

### Lagos

91. Grâce à des liaisons quotidiennes directes avec New York, le Centre a pu organiser la retransmission par la Voix du Nigéria d'informations sur la Conférence mondiale. Une bande vidéo intitulée "The Collective Task" a été produite afin d'appeler l'attention sur les droits de la femme, l'un des thèmes majeurs de la Conférence. Cette bande vidéo a été diffusée par la télévision dans toute l'Afrique. Le Centre d'information des Nations Unies a également organisé, le 24 mai, une conférence de presse, un débat télévisé, des interviews à la radio et dans la presse ainsi que des annonces en direction du public, avec la participation du professeur Wole Soyinka, l'un des huit invités spéciaux du Secrétaire général à la Conférence mondiale. Le 9 juin s'est tenue une conférence de presse au cours de laquelle a été mis en lumière le rapport existant entre les droits économiques, sociaux et culturels, d'une part, et les droits civils et politiques, d'autre part, et le directeur du Centre d'information a donné des interviews sur les droits des femmes et la Conférence mondiale.

La Paz

92. Le Centre a élaboré un projet destiné à aider les enseignants des écoles secondaires à sensibiliser les autres enseignants et les élèves aux droits de l'homme. Cela s'est concrétisé par l'envoi de 7 620 lettres d'élèves aux médias. De nombreux tableaux ont été peints par des enfants autochtones à l'occasion d'une exposition et d'un concours d'affiches organisés pour l'Année internationale. Les tableaux ont été envoyés au Siège. Le Centre d'information des Nations Unies a également organisé des interviews du directeur sur l'Année internationale, a fait diffuser des bandes vidéo de l'ONU à la télévision, a distribué de la documentation sur les droits de l'homme aux écoles rurales et aux organisations non gouvernementales, a fait traduire la Déclaration universelle en guaraní et a diffusé des communiqués de presse sur la Commission de la vérité instituée pour El Salvador. Le Centre a coordonné les activités de soutien à la Conférence mondiale avec le Ministère des affaires étrangères. Le Ministre de l'éducation a annoncé que les droits de l'homme seraient une matière enseignée dans toutes les écoles de Bolivie.

Lima

93. Des documents d'information sur les droits de l'homme, notamment le texte du message du Président de l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, ont été distribués aux médias, au gouvernement et aux organisations non gouvernementales. Deux des quotidiens péruviens les plus importants ont consacré des éditoriaux et des articles au quarante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle. L'anniversaire a été marqué par une cérémonie qui a eu lieu dans les locaux du Centre d'information et à laquelle ont assisté des diplomates, des représentants d'organisations non gouvernementales et des journalistes. Le Forum démocratique péruvien a organisé le 17 décembre une table ronde sur la Journée des droits de l'homme qui a été l'occasion de récapituler les résultats de la Conférence mondiale.

Lisbonne

94. Le Centre d'information des Nations Unies a lancé un projet sur les droits de l'homme à l'intention des enseignants d'écoles secondaires pour leur faire connaître la Conférence mondiale. Des étudiants ont participé à des débats organisés par les enseignants, ont rédigé des textes et peint des affiches qui ont été utilisées lors d'une exposition qui s'est tenue au mois de septembre sur le thème d'une journée mondiale de reconnaissance. A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Centre a traduit le message du Secrétaire général en portugais et l'a fait distribuer aux médias. La télévision portugaise a diffusé de brefs messages pour le quarante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle; une conférence de presse a été organisée en collaboration avec la Ligue portugaise des droits de l'homme et, à cette occasion, deux publications de l'ONU sur les droits de l'homme, en portugais, ont vu le jour; enfin, le Ministre de la justice du Portugal a participé à la célébration de la Journée des droits de l'homme organisée par l'ordre des avocats portugais.

Lomé

95. Une séance d'information pour les journalistes a eu lieu à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, et le message du Secrétaire général ainsi que le texte de la Déclaration universelle ont été très largement diffusés et retransmis à la radio. Radio Lomé et le Centre d'information ont coproduit une émission sur la Déclaration universelle et le Ministre du bien-être social, de la solidarité nationale et des droits de l'homme du Togo a fait diffuser une déclaration à l'occasion de cette journée.

Londres

96. Lors d'un service interconfessionnel organisé par le Centre d'information des Nations Unies, Amnesty International et l'Association pour les Nations Unies, auquel ont participé des centaines de personnes, il a été donné lecture du message du Secrétaire général. Une documentation sur la Conférence de Vienne ainsi que des exemplaires de la Déclaration universelle ont été distribués à l'assistance et une pochette d'information contenant le texte du message du Secrétaire général ainsi qu'un projet de résolution sur la violence à l'encontre des femmes a été envoyée aux médias, aux organisations non gouvernementales et aux particuliers intéressés. Le Centre d'information a pris des dispositions pour que le message du Secrétaire général soit diffusé sur les antennes du Middle East Broadcasting Centre et de Music Television Europe, et la BBC a diffusé des messages sur la Journée des droits de l'homme pendant les deux semaines qui l'ont précédée.

Madrid

97. Le directeur du Centre d'information a donné des interviews à la radio et à la télévision sur les droits de l'homme et l'Année internationale. Il a également participé à une conférence organisée par la Faculté de droit de Séville, au cours de laquelle il a souligné le rôle de l'ONU dans la protection des droits de l'homme. Des dispositions ont été prises avec le groupe Cooperación Andina et avec la communauté baha'ie d'Espagne pour faire connaître l'Année internationale. Le Centre d'information de Madrid a fourni de la documentation aux principaux responsables de la cérémonie organisée pour le lancement de l'Année internationale, cérémonie au cours de laquelle le Président a prononcé une allocution et annoncé la création d'une commission nationale. Le directeur par intérim du Centre d'information a également fait une allocution. La Journée des droits de l'homme a été signalée par les principales stations de radio et chaînes de télévision le jour de la célébration.

Manille

98. Le Centre a collaboré avec le magazine Life Today à la production d'un numéro spécial du Nouvel An consacré à l'Année internationale, ainsi qu'à la production du numéro du mois de juillet sur la Conférence mondiale. Les deux numéros comportaient des articles rédigés à partir de la documentation du Département de l'information ou rédigés par le Centre d'information. Ce dernier a organisé une réunion d'information ainsi que la projection d'un film sur le thème de l'Année internationale

et de la Conférence mondiale à l'intention de représentants de deux grandes universités. Le Centre d'information de Manille a également participé au lancement officiel de l'Année internationale au Palais présidentiel, et à cette occasion, le Président a mis en place un comité national pour l'Année internationale. Une exposition artistique pour marquer l'Année internationale a été organisée en consultation avec le Centre, qui a produit un dossier d'information à l'intention des organisations non gouvernementales et des écoles. Il a également donné des conseils et assuré la publicité pour un concours national de photographies sur les populations autochtones. A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, une table ronde a été organisée pour les médias et les organisations non gouvernementales, et le message du Secrétaire général a été largement diffusé, notamment par la presse, la radio et la télévision.

#### Mexico

99. Le directeur du Centre a participé à une conférence universitaire sur les droits de l'homme et a donné plusieurs interviews sur des questions relatives aux droits de l'homme à l'intention des journalistes de la presse et de la télévision. Toujours en 1993, le Centre d'information a distribué de la documentation aux correspondants de presse, aux organisations non gouvernementales, aux établissements d'enseignement et aux services publics. A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, neuf articles ont été publiés par cinq journaux différents, et le message du Secrétaire général a été distribué aux stations de radio, à la télévision, à la presse ainsi qu'au Ministère des affaires étrangères en anglais et en espagnol. Des bandes vidéo de l'ONU sur les droits de l'homme ont été prêtées à des établissements d'enseignement et à des ONG.

#### Minsk

100. En avril 1993, un séminaire sur le droit des réfugiés a été organisé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés avec la coopération du bureau des Nations Unies à Minsk pour examiner les questions relatives aux droits de l'homme. Le 9 décembre, une table ronde s'est tenue à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, avec pour thème principal la liberté des médias, les violations de cette liberté et les priorités de l'ONU à cet égard. Ont participé à ce séminaire des représentants du gouvernement et des organisations non gouvernementales, qui sont convenus que de telles réunions devraient avoir lieu régulièrement.

#### Moscou

101. Le Centre d'information de Moscou a prêté son concours à une organisation non gouvernementale qui a réuni un séminaire sur les problèmes des populations autochtones. Le directeur du Centre a prononcé l'allocution d'ouverture du séminaire et a été interviewé par la radio au sujet de l'Année internationale. Le Centre a organisé à l'intention des étudiants de la faculté de droit une séance d'information avec projection d'un film sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et, au mois de juin, une séance d'information sur les droits de l'homme a eu lieu à l'intention des professeurs et des cadets d'une académie militaire de Moscou, dont les diplômés sont souvent appelés à servir dans des forces de maintien de la paix de l'ONU.

Le Centre d'information de Moscou a organisé un programme auquel a participé Mme Elena Bonner, qui avait été invitée à la Conférence de Vienne par le Secrétaire général, et le Centre a prêté son concours à une mission de l'ONU en Lituanie et en Estonie dont faisaient partie trois fonctionnaires du Centre pour les droits de l'homme.

102. A la séance d'ouverture de la Commission présidentielle des droits de l'homme, le directeur du Centre d'information a donné lecture du message du Secrétaire général sur la Journée des droits de l'homme, et l'événement a été retransmis par la télévision et la radio. Une table ronde sur les droits de l'homme a été organisée à l'occasion de la Journée des droits de l'homme par le Centre d'information de Moscou, l'Association russe pour les Nations Unies et d'autres organisations non gouvernementales. Y ont assisté des juristes, des militants des droits de l'homme ainsi que des journalistes. Le Centre a également aidé à organiser deux expositions de photographies à l'Institut des relations internationales de Moscou ainsi que dans une école secondaire.

#### New Delhi

103. Le journal The Times of India a publié un encadré spécial annonçant la Journée des droits de l'homme de 1993. Tous les grands quotidiens ont consacré d'importants articles aux droits de l'homme et aux questions qui s'y rattachent. Le 2 décembre, des documents d'information sur les thèmes retenus par l'ONU pour la Journée des droits de l'homme de 1993 ont été distribués et largement utilisés. La station de radio All India a diffusé le 10 décembre une émission qui aurait été suivie par 45 millions d'auditeurs, et la télévision nationale a rendu compte de l'événement en hindi et en anglais. Il a été donné lecture du message du Secrétaire général au cours de six célébrations différentes organisées par des organisations non gouvernementales pour cette journée. Un programme vidéo de 20 minutes sur les droits de l'homme a été diffusé par la télévision, et une exposition de trois jours, dont les médias ont largement rendu compte, a été organisée par le Centre à l'occasion de cette journée. Le 12 décembre, pour marquer la Journée des droits de l'homme, le Centre d'information a organisé une célébration spéciale à laquelle ont été invités 300 juristes, universitaires et enseignants.

#### Ouagadougou

104. Le Centre a consacré un numéro entier de son bulletin mensuel intitulé "ONU Flash" à l'Année internationale, et a utilisé pour cela des documents contenus dans le dossier de presse du Département. Le numéro du mois de juin était consacré à la Conférence mondiale. Des films ainsi que des brochures sur la Conférence mondiale ont été prêtés aux organisations non gouvernementales pour les aider à se préparer à la Conférence et le Centre d'information des Nations Unies a interviewé le président d'une organisation des droits de l'homme pour la télévision.

#### Panama

105. Une série d'articles consacrés à la Conférence mondiale a été publiée dans le journal El Panamá América, et des enfants ont donné lecture de documents sur les droits de l'homme émanant du Centre d'information

lors d'une émission télévisée destinée à faire connaître la Conférence. Des documents de l'ONU sur les droits de l'homme ont été distribués à l'occasion d'un séminaire qui s'est tenu sur ce thème avant la Conférence mondiale. La projection d'un film ainsi qu'une conférence sur "Les droits des populations autochtones" ont été organisées par 16 écoles secondaires, et à la suite d'un concours d'affiches sur le thème de l'Année internationale, 20 dessins ont été sélectionnés pour être envoyés à New York. L'Année internationale a été proclamée à Panama et le directeur du Centre d'information des Nations Unies a donné une conférence de presse. Pour la Journée des droits de l'homme, une exposition de documents de l'ONU sur les droits de l'homme a été organisée à l'Université de Panama. Les deux films de l'ONU "Brushstrokes" et "About the UN: Rights of the Child" ont été programmés par la télévision le 10 décembre, et la radio a diffusé une émission sur "La femme autochtone en Amérique latine".

#### Paris

106. A l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, le directeur a été invité à assister à une exposition organisée par la Fondation Arche de la fraternité, dont le président est l'ancien secrétaire général Javier Pérez de Cuéllar. Lors d'un colloque organisé par l'Université de Nice Sophia Antipolis, le directeur a prononcé une allocution sur le rôle de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. Des communiqués de presse ainsi que d'autres éléments d'information sur la Conférence mondiale ont été largement diffusés auprès des médias et des organisations non gouvernementales. Lors de la Journée des droits de l'homme, les grands quotidiens ont consacré des articles à cet événement et le texte des messages du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale a été distribué dans de nombreux secteurs.

#### Prague

107. Pour faire connaître l'Année internationale, le Centre a produit et distribué des communiqués de presse en tchèque sur l'Année internationale et sur Rigoberta Menchú. Les résumés en langue tchèque de plusieurs rapports de rapporteurs spéciaux sur les questions des droits de l'homme, sous le titre "Human Rights at Gunpoint" (Les droits de l'homme sous la menace), ont été distribués aux médias, aux organisations non gouvernementales, à certains organismes et services publics. Le Centre d'information s'est également entendu avec un éditeur tchèque pour faire traduire, imprimer et relier la Déclaration de Vienne. Plusieurs communiqués de presse et documents généraux consacrés à la Conférence mondiale, notamment les déclarations pertinentes du Secrétaire général, ont été traduits en tchèque et diffusés. Le Centre d'information a organisé un séminaire sur les problèmes liés aux minorités et leurs répercussions dans la région, en prévision de la Conférence mondiale, et le directeur a pris la parole lors d'une série de conférences consacrée aux diverses variantes possibles à l'indépendance, comme l'autonomie et les garanties internationales des droits des minorités.

#### Rabat

108. Plusieurs stations de radio ont diffusé le message du Secrétaire général en arabe et en français à l'occasion de la Journée des droits de l'homme et tous les quotidiens marocains lui ont consacré de nombreux articles,

éditoriaux et pages spéciales. Le Centre d'information des Nations Unies a consacré deux numéros spéciaux de son bulletin aux droits de l'homme et à la Déclaration de Vienne. Le Gouvernement marocain a fait diffuser une déclaration pour célébrer cette journée.

#### Rio de Janeiro

109. Le Centre a envoyé des documents d'information sur l'Année internationale et sur la Conférence mondiale à 19 enseignants autochtones en poste dans des écoles desservant des tribus autochtones dans quatre Etats du Brésil, ainsi qu'à des fonctionnaires, des organisations non gouvernementales et aux médias. Le Centre d'information a produit la brochure sur l'Année internationale en version portugaise et en a fait distribuer des exemplaires dans les écoles, aux organisations non gouvernementales et aux médias. Un article a été rédigé par le Centre à l'intention d'un journal publié par le musée brésilien de la culture indigène, le Museo do Indio, et des documents d'information sur l'Année internationale ont été communiqués à une fabrique de jouets afin de sensibiliser les enfants au thème de l'Année internationale. Le Centre d'information a aidé à préciser certains aspects de l'Année internationale que les médias brésiliens avaient mal compris. Divers supports d'information de l'ONU ont été utilisés pour une série d'émissions télévisées sur la Conférence mondiale. Le Centre a produit et distribué en portugais le texte des messages du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale. Deux stations de radio brésiliennes ont diffusé le message du Secrétaire général et les droits de l'homme ont été le thème principal du numéro de décembre du bulletin mensuel du Centre, qui est diffusé auprès de 700 particuliers et organisations. Le directeur a donné une conférence sur les droits de l'homme à l'Institut des juristes du Brésil.

#### Rome

110. Le Centre d'information de Rome s'est fait représenter à un séminaire qui s'est réuni le 4 juin pour évaluer les progrès réalisés dans la protection des droits de l'homme et analyser la contribution de l'Italie à cet égard. Des dossiers d'information sur les droits de l'homme ont été distribués aux participants. Une conférence s'est tenue à Florence pour célébrer le quarante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à laquelle a assisté le Président de la Commission des droits de l'homme de la présidence italienne. Des documents d'information des Nations Unies ont été distribués, notamment une traduction en italien du document d'information de base du Département sur "Les droits de l'homme et la famille". La Journée des droits de l'homme a également été marquée par diverses manifestations organisées à Padoue et à Naples. En coopération avec le Centre, une organisation non gouvernementale a mis sur pied, à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire, une série de séminaires sur l'apprentissage des droits de l'homme et de la démocratie.

#### Santiago

111. Le message du Secrétaire général marquant la Journée des droits de l'homme a été diffusé sur les ondes de la radio chilienne à une heure de grande écoute et le président Frei a participé à une cérémonie officielle à laquelle assistaient des diplomates, des fonctionnaires, des représentants

d'organisations non gouvernementales et des enseignants, et au cours de laquelle le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a donné lecture du message du Secrétaire général. Le texte du message a également été distribué aux administrations et aux diplomates.

#### Sydney

112. Le Centre a participé au lancement de l'Année internationale par le Gouvernement australien, qui a été très médiatisé, et a distribué des dossiers de presse ainsi que le texte du message du Secrétaire général. Par la suite, le responsable du Centre d'information a prononcé une allocution lors du lancement par la compagnie nationale du téléphone d'une télécarte spéciale émise à l'occasion de l'Année internationale, ainsi qu'à deux réunions organisées par des ONG sur le thème de la Conférence mondiale et de la participation des ONG. Il a également pris la parole à la deuxième Conférence mondiale des jeunes autochtones. Des brochures, des affiches et bulletins de l'ONU sur le thème de la Conférence mondiale et de l'Année internationale ont été distribués lors de ces réunions ainsi qu'au cours d'une manifestation organisée par l'ONU, dont la presse s'est fait largement l'écho, afin de promouvoir la tolérance et l'harmonie tout en combattant le racisme.

113. Le responsable du Centre a donné 13 interviews à la presse et à la radio et a pris contact avec les correspondants de presse afin d'encourager une bonne couverture médiatique de la Conférence mondiale. Sept communiqués de presse sur la Réunion préparatoire pour la région Asie et Pacifique ont été rédigés par le Centre et distribués à 100 organisations. Des réunions ont eu lieu avec Amnesty International et l'Australian Council for Overseas AID afin de faire connaître la Conférence mondiale. Après la Conférence, le Centre d'information a organisé et dirigé un séminaire sur les résultats de cette dernière, dont deux stations de radio ont rendu compte. En outre, le responsable du Centre a pris la parole lors d'une réunion de travail sur les résultats de la Conférence destinée aux collaborateurs des ONG spécialistes des droits de l'homme; des exemplaires du texte de la Déclaration de Vienne ainsi que d'autres publications ont été distribués. Il a été donné lecture du message du Secrétaire général pour la Journée des droits de l'homme lors d'une cérémonie organisée par le Centre d'information et l'Association pour les Nations Unies et le message a été diffusé sur les antennes de radio et de télévision.

#### Tokyo

114. Avant la Conférence mondiale, le Centre d'information des Nations Unies de Tokyo a produit et distribué 2 000 exemplaires en japonais de la brochure sur la Conférence mondiale ainsi que la pochette d'information en japonais. Le Centre a également organisé une réunion sur le thème des droits de l'homme et des personnes âgées et handicapées, à laquelle ont assisté des ONG, des correspondants de presse et des représentants des pouvoirs publics. D'autres réunions ont été organisées pour les ONG et les médias au sujet de leur participation à la Conférence. Pour l'Année internationale, le directeur du Centre a rédigé un long message sur l'Année internationale destiné à paraître dans un bulletin publié régulièrement par l'Association pour les Nations Unies. Six drapeaux portant l'emblème des droits de l'homme

et les signatures des maires des principales villes japonaises ont été présentés au directeur et exposés. Des affiches et des communiqués de presse du Département de l'information ont été distribués par le Centre pour célébrer la Journée des droits de l'homme, et une cérémonie spéciale a été organisée par les Ministères de la justice et des affaires étrangères au cours de laquelle ont été exposées 200 affiches d'enfants autochtones.

#### Tripoli

115. Le Centre a pris contact avec des ONG et des représentants des pouvoirs publics pour organiser des programmes culturels et des colloques à l'occasion de l'Année internationale. Une table ronde a eu lieu le 23 mai sur le thème de la Conférence mondiale et des problèmes de la région de la Méditerranée, notamment les questions de Palestine, de Chypre et de Bosnie-Herzégovine.

#### Tunis

116. Le Centre d'information de Tunis a distribué des documents, des communiqués de presse, des pochettes d'information ainsi que des affiches sur la Conférence mondiale aux médias, aux ONG ainsi qu'aux pouvoirs publics. Le message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme a été traduit et distribué en arabe, en français et en anglais aux médias, aux ONG ainsi qu'aux hauts fonctionnaires. La radio tunisienne l'a retransmis. Il y a eu au palais présidentiel une cérémonie officielle au cours de laquelle le prix 1993 du Président pour les droits de l'homme a été décerné au docteur Hassib Ben Aman, président de l'Institution arabe pour les droits de l'homme. Le Centre d'information et le Ministère de l'information ont organisé une exposition pour la Journée des droits de l'homme, et le directeur du Centre a donné six interviews sur les droits de l'homme. Des affiches, des films ainsi que des documents ont été distribués. Le Centre a également participé aux Rencontres internationales des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme, s'est chargé de la publicité et des publications en anglais, en français et en arabe. La presse, la radio et la télévision ont rendu compte de ces rencontres.

#### Vienne

117. Le programme d'information pour l'Année internationale comportait un jeu décrivant un voyage de découverte dans le monde des populations autochtones. Une cérémonie spéciale d'ouverture a été organisée dans le parc de la ville de Vienne en présence de 30 000 personnes. Pour la Conférence mondiale, le Service d'information des Nations Unies a prêté son assistance pendant les préparatifs en assurant la liaison avec les autorités autrichiennes, la radio et la télévision autrichiennes, l'Agence de presse autrichienne, les journalistes locaux ainsi que les correspondants étrangers. Le Service d'information a prêté son concours pour sélectionner le personnel local recruté pour la Conférence. Il a également aidé à coordonner et produire une exposition présentant l'ensemble du système des Nations Unies à l'occasion de la Conférence. Le Service d'information a donné pour mission à son éditeur photo d'aider à assurer le reportage photographique de la Conférence et a pris des dispositions pour obtenir sans frais le concours de photographes du Gouvernement autrichien afin d'avoir une meilleure couverture photographique.

118. Le Service a également prêté son concours en organisant et en animant la rencontre des journalistes qui a précédé la Conférence, et s'est chargé d'organiser les conférences de presse et séances d'information quotidiennes pendant la Conférence. Le Service d'information de Vienne a également traduit en allemand le dossier de presse de la Conférence (13 documents de base) puis l'a reproduit et distribué en 2 000 exemplaires. Trois fonctionnaires du Service d'information ont été affectés à l'équipe de presse de langue allemande qui a produit plus de 40 communiqués de presse et 15 notes d'information sur la Conférence. Des coupures de journaux en langue allemande accompagnées de résumés en anglais ont été fournies chaque jour au Président et au porte-parole de la Conférence.

119. Pour la Journée des droits de l'homme, plusieurs journaux autrichiens et allemands ont présenté des articles sur les cérémonies spéciales consacrées à cette journée et sur les activités de l'ONU. Le Service d'information a distribué le texte du message du Secrétaire général en allemand et en anglais, et une exposition d'affiches avec un présentoir de documents a été installée au Centre international de Vienne. Le 10 décembre, le directeur du Service d'information a ouvert une séance spéciale de présentation du thème "Les minorités et les droits des minorités dans l'ex-Yougoslavie", qui a été suivie par 120 élèves d'écoles secondaires autrichiennes.

#### Washington, D.C.

120. Au sujet de la Conférence mondiale, le directeur du Centre d'information des Nations Unies a pris la parole lors d'une conférence intitulée "Evaluating the Vienna Declaration: Advancing the Human Rights Agenda". Le directeur a représenté le Centre lors d'une séance d'information sur les droits de l'homme organisée par Middle East Watch. Il a également tenu une réunion avec de hauts fonctionnaires du Conseil national de sécurité et des Départements d'Etat et de la défense des Etats-Unis pour traiter de questions ayant trait au maintien de la paix et aux droits de l'homme. Une séance d'information et un déjeuner ont été organisés au Capitole à l'occasion de la Journée des droits de l'homme par le Groupe du Congrès pour les droits de l'homme (Congressional Human Rights Caucus) et par la Commission des relations extérieures du Sénat. Deux bandes vidéo ont été projetées, dont l'une comportait une transmission en vidéo du message du Secrétaire général. Le texte du message a été largement distribué aux médias par les soins du Club national de la presse.

#### Windhoek

121. Une réunion a été organisée pour sensibiliser le public aux questions des droits de l'homme, en particulier dans le contexte de la Conférence mondiale. Des documents d'information sur la Conférence et les questions s'y rapportant ont été distribués, et la télévision, la radio et la presse ont rendu compte de cette réunion. Avant la Conférence mondiale, le directeur du Centre d'information a donné une séance d'information à l'intention des reporters, et des communiqués de presse sur l'Année internationale et la Conférence mondiale, notamment ceux contenant les déclarations du Secrétaire général, ont été distribués aux médias et aux ONG. Le directeur a participé à un débat télévisé sur les questions de droits de l'homme avec des parlementaires, des éducateurs et des représentants d'ONG.

Yaoundé

122. Le Centre d'information a projeté un film portant sur la Journée internationale de la femme, projection qui a été suivie d'un débat animé sur les femmes et la violence et sur la Conférence mondiale. Le représentant de la Commission nationale des droits de l'homme a parlé des droits des populations autochtones. Pour la Journée des droits de l'homme, le message du Secrétaire général a été publié par le journal Cameroon Tribune et diffusé par Radio Cameroun. A l'occasion de cette journée, le Centre d'information a monté une mini-exposition de photos et d'affiches qui avait pour thème les enfants, les femmes réfugiées et les Palestiniens. Des panneaux ont été exposés avec le texte de la Déclaration universelle et de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. En outre, la Commission nationale des droits de l'homme a organisé une table ronde et la projection d'une bande vidéo sur les droits de l'homme. La projection de la bande vidéo "Déclaration universelle des droits de l'homme" a été suivie de discours et de débats.

## III. PLANS POUR L'AVENIR

123. Pendant l'exercice biennal 1994-1995, pour les activités de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, le Département pense profiter de l'élan acquis au cours de l'exercice biennal précédent avec la promotion de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et de l'Année internationale des populations autochtones.

124. Les manifestations majeures qui s'annoncent, comme le Sommet mondial pour le développement social, le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, ainsi que le lancement de la Décennie internationale des populations autochtones, offriront l'occasion de faire connaître les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. En outre, le calendrier ordinaire des journées internationales, en particulier celle de la femme, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et la Journée des droits de l'homme, peut être mis à profit pour éveiller l'intérêt du public pour l'action de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. A cet égard, les activités de vulgarisation menées par les centres et services d'information des Nations Unies peuvent avoir une influence non négligeable.

125. La nomination du Haut Commissaire aux droits de l'homme, qui est chargé de coordonner les programmes d'enseignement et d'information des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, offre au Département l'occasion d'établir une étroite collaboration avec le Haut Commissaire pour que la promotion de l'action de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme soit menée de manière coordonnée et efficace.

126. Des crédits d'environ 250 000 dollars ont été inscrits au budget-programme de 1994-1995, et alloués spécifiquement aux activités de promotion de la formation sur les droits de l'homme. Il s'agit des activités suivantes :

a) Une série d'articles commandés à des journalistes et portant sur les principaux problèmes qui se dégagent des débats de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de 1993. Ces articles seraient publiés individuellement dans le cadre de la publication "L'ONU fait le point" à l'intention des médias. Ces articles pourraient également être utilisés par des ONG et par les écoles et seraient reproduits en anglais, en français et en espagnol. Ils serviraient également pour la table ronde de journalistes, mentionnée à l'alinéa b) ci-dessous, à laquelle les auteurs des articles seraient invités à participer;

b) Une table ronde réunissant des journalistes sur le thème du suivi de la Conférence mondiale, des questions des droits de l'homme qui se dégagent des débats de la Conférence et sur le rôle de l'ONU, qui se tiendra au Siège parallèlement aux débats de l'Assemblée générale sur les questions de droits de l'homme;

c) Une série de communiqués de presse, d'articles spéciaux, de fiches d'information et de notes d'information générale qui seront publiés périodiquement en anglais, en français et en espagnol, essentiellement à l'intention des médias;

d) La publication de la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que d'autres textes relatifs aux droits de l'homme dans certaines langues locales et leur réimpression dans les versions qui existent déjà, le cas échéant;

e) La parution d'un livre illustré pour célébrer l'Année internationale des populations autochtones et pour annoncer la proclamation de la Décennie internationale des populations autochtones. Destiné aux ONG et aux écoles, cet ouvrage sera produit en anglais et en espagnol;

f) Un panneau mural illustré indiquera la manière d'utiliser les mécanismes des Nations Unies mis en place pour protéger les droits de l'homme en expliquant la teneur des principales conventions internationales. Destiné aux écoles, cet organigramme sera produit en anglais, en espagnol et en français.

127. Le Département de l'information continuera à assurer des reportages de presse, de radio et de télévision sur les débats de la Commission des droits de l'homme et des autres organes intergouvernementaux et spécialisés s'occupant des questions de droits de l'homme. Ces questions continueront de retenir en priorité son attention, tant sur le plan de la couverture médiatique que de la promotion.

-----